



**Le mardi 23 mai, notre commune perdait brutalement son Directeur Général des Services en la personne de Joseph Moog. Nos services et les élus pleurent leur collègue, mais aussi l'homme et l'ami qu'il était.**

**Joseph Moog est né le 7 février 1957 à Wissembourg. Il s'est installé avec son épouse Monique à Benfeld en 1985. De leur union sont nés 3 garçons : François, Arthur et Honoré.**



**Dans l'administration benfeldoise, Joseph occupait d'abord le poste de secrétaire de mairie puis celui de DGS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.**

**Ses connaissances professionnelles, sa présence sur le terrain et dans le monde associatif, qu'il fréquentait assidument, ont fait de lui une personne compétente et efficace. Son dévouement pour la ville et ses habitants restera exemplaire.**

**Merci Joseph !**

## LE MOT DU MAIRE

Benfeldoise, Benfeldois,

La municipalité souhaite féliciter l'Union des Artisans et Commerçants de Benfeld (UCAB) pour la foison de trophées déjà accumulés en 2017.

En premier lieu : le « Trophée Qualité Accueil » remis le 6 février par la CCI Alsace Eurométropole à deux entreprises Benfeldoises.

Pour obtenir ce trophée, pas moins de 53 critères relatifs à l'attractivité et à la qualité de l'accueil et du point de vente sont évalués par des clients mystères.

Ensuite, le 20 mars à Paris, nos commerçants ont obtenu le trophée national des unions commerciales ainsi qu'un quatrième sourire.

Cette dernière distinction encore rarissime est un signe fédérateur démontrant la motivation des acteurs du terrain de vouloir promouvoir un commerce de proximité. Ce label doit rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique mais aussi social, induit directement par les activités des commerces de Benfeld.

Pour accompagner cette dynamique commerciale et immobilière (lire article « la politique du logement sur le territoire de la CCCE », page 5) dans le long terme, les travaux d'aménagement du centre-ville commenceront courant juillet, rue du Général de Gaulle et se prolongeront jusqu'à la fin du mois de novembre.

Le « Stubi » qui illustre les panneaux installés place Andlauer sera pendant toute la durée des travaux notre source d'information concernant l'évolution du chantier.

Avec les beaux jours, arrivent les caravanes et probablement pas uniquement celles des touristes ! Le projet d'aménagement d'un terrain d'accueil des gens du voyage que nous impose le schéma départemental, arrive dans sa phase travaux après une procédure administrative très longue.

Cependant, dans les prochains mois, le projet d'aménagement engagé par la Communauté des Communes du Canton d'Erstein (CCCE) ne sera pas encore opérationnel. Aussi, nous risquons encore d'avoir des campements sauvages dans le

secteur durant cet été. L'objectif de la CCCE est de finaliser les travaux pour la période estivale 2018.

Aujourd'hui, personne ne sait comment réagiront les gens du voyage, après la réalisation de l'aire d'accueil sur la RD 212 en direction de Hilsenheim.

Cependant, la préfecture se montre rassurante en affirmant, qu'après l'aménagement d'une aire d'accueil, plus aucun stationnement sauvage ne sera autorisé et tout manquement à la Loi sera sanctionné par les forces de l'ordre. A suivre !

Notons par ailleurs nos rendez-vous estivaux ; le 4 juin avec le triathlon international Obernai-Benfeld pour les sportifs, le 14 juillet avec les festivités du 14 juillet, l'élection de la Marianne et naturellement, à la mi-août, la fête du Stubbehansel qui nous fera vivre un tournoi de chevaliers, sans oublier la nouveauté de cette année, « le chant du feu » qui se déroulera le 2 septembre au plan d'eau.

Un bon été à tous.

Le maire, Jacky Wolfarth

## ANNONCES



### Ecole de musique, danse et théâtre

Le samedi 10 juin à 18h, les élèves de musique et théâtre seront rassemblés pour vous présenter leur spectacle riche et varié de fin d'année, sur le thème « voyage autour du monde ».

Une belle occasion de découvrir la diversité des enseignements artistiques proposés à Benfeld par l'école municipale. Entrée libre.



| Dates               | Intitulés   | Horaires     | Lieux                   |
|---------------------|---|--------------|-------------------------|
| 3 juin              | Super loto de l'AS Benfeld  | 19h30        | Salle des fêtes         |
| 4 juin              | Triathlon Benfeld - Obernai   |              | Plan d'eau              |
| 4 juin              | Tir organisé dans le cadre de la formation d'artificiers                                  | 22h30        | Plan d'eau              |
| 9 juin              | Soirée détente dans les jardins du presbytère   | 18h30        | Paroisse protestante    |
| 9 juin              | Concert des classes de piano suivi d'un concert des professeurs                           | 18h30        | Salle des fêtes         |
| 10 juin             | Spectacle de l'école de musique, danse et théâtre   | 18h          | Salle des fêtes         |
| 11 et 18 juin       | Elections législatives  | de 8h à 18h  | 3 bureaux de vote       |
| 11 juin             | Kermesse Institution Mertian  | 11h          | Mertian - Ehl           |
| 11 juin             | Marché aux puces - Alsacienne handball  |              | Parking Intermarché     |
| 18 juin             | « La grande fête du tennis » pour petits et grands  | dès 9h30     | Tennis de Benfeld       |
| 20 juin             | Réunion information travaux pour riverains rue Général de Gaulle                          | 20h          | Hôtel de ville          |
| 24 juin             | Fête de la musique (ville de Benfeld et Animation Jeunesse CCCE)                          | 18h30        | Centre-ville            |
| 24 et 25 juin       | Enduro carpes en 24h par équipe- 06.60.76.94.63   | 8h           | AAPPMA                  |
| Du 25 au 28 juin    | Fête du cinéma - Profitez de tarifs avantageux durant 4 jours                             |              | Cinéma Rex              |
| 28 et 29 juin       | Représentation école de théâtre de Benfeld  | 20h30        | Cercle catholique       |
| 30 juin             | Vente de documents à la médiathèque   | De 18h à 20h | Médiathèque             |
| 8 juillet           | Super loto de l'AS Benfeld  | 19h30        | Salle des fêtes         |
| Du 10 au 13 juillet | Stage de badminton (Bad du Ried)  |              | Salle des sports        |
| Du 10 au 13 juillet | Stage de judo pour les 5 à 12 ans (Rens : 03.88.74.35.41)                                 |              | Dojo                    |
| 11 juillet          | Visite du jacquemart (OT du Grand Ried) et les 27/7, 08/08 et 22/08                       | 17h          | Office de tourisme      |
| 13 juillet          | Atelier d'orpaillage (résa : office de tourisme) et les 20 et 27/7 et 3, 10, 17, 24, 31/8 | 9h30         | Plan d'eau              |
| 14 juillet          | Cérémonie du 14 juillet - sapeurs-pompiers de Benfeld                                     | 17h          | Parking salle des fêtes |
| 14 juillet          | Bal du 14 juillet - feu d'artifice - élection de la Marianne                              |              | Parking salle des fêtes |
| 23 juillet          | Enduro carpes en individuel - 2x4h- 06.60.76.94.63  | 7h30         | AAPPMA                  |
| 28 juillet          | Don du sang   | 17h - 20h30  | Cercle catholique       |
| 29 juillet          | Cours de taille d'été   | de 9h à 11h  | Verger école            |
| 2 août              | Passage du comité dans le cadre du concours des maisons fleuries                          | 9h           | Commune                 |
| 5 août              | Soirée dansante de l'AS Benfeld   | 20h          | Salle des fêtes         |
| 6 et 27 août        | Enduro carpes en 2x4h par équipe - 06.60.76.94.63   | 7h30         | AAPPMA                  |
| Du 18 au 20 août    | Fête du Stubbehansel (voir programme page 8)  |              | Centre-ville            |
| 20 août             | Grand marché aux puces  | dès 6h       | Centre-ville            |
| 2 septembre         | Grand spectacle pyrotechnique et musical « le chant du feu »                              | 18h          | Plan d'eau              |

Toutes nos infos sur le site de la commune : [www.benfeld.fr](http://www.benfeld.fr)  
 Abonnement à la lettre électronique : [www.benfeld.info/abonnement](http://www.benfeld.info/abonnement)



## Séance du 28 février 2017

### Projet de requalification du centre-ville

Le conseil municipal approuve le projet de requalification du centre-ville, tel que proposé dans le dossier AVP élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre et le groupe de travail en charge du suivi, pour un montant de travaux prévisionnel de 2 800 000 € HT et le planning associé.

Il sollicite également la participation financière de l'Etat au titre du FSIL (fonds de soutien à l'investissement public local) et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

### Agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) : programme de travaux 2017

Le programme de travaux 2017 au titre de l'agenda d'accessibilité est adopté pour un montant de 28 350 € HT et les subventions au taux

maximum au titre de la DETR et du FSIL sont sollicitées.

### Eclairage public rue du Relais Postal

La participation financière de l'Etat au titre de la DETR (titre IV transition énergétique) est sollicitée pour les travaux de remplacement de l'éclairage public de la rue du relais Postal estimés à 5 950 € HT.

### Adhésion du SYNDILL au SDEA

Le conseil municipal émet un avis favorable au transfert du SYNDILL (syndicat des digues de l'III de l'Alsace Centrale) au SDEA, suite au transfert de la compétence « Grand cycle de l'eau », prend acte de la dissolution du SYNDILL et des conséquences patrimoniales qui en découlent et autorise le maire à signer tout document concourant à l'exécution de ce transfert.

### Plan local d'urbanisme (PLU) : approbation de la modification n°1

Compte tenu de l'avis favorable du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique, le conseil municipal approuve la modification n°1 du PLU permettant la réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage, conformément aux obligations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, dans le secteur spécifique de la zone N.

### Médiathèque

Afin d'uniformiser le mode de fonctionnement des 3 médiathèques présentes sur le territoire de la Communauté de Communes du canton d'Erstein, le conseil municipal sollicite l'intégration de la médiathèque de Benfeld dans le giron intercommunal.

## Séance du 28 mars 2017

### Adhésion à un groupement de commandes portant sur l'achat de papier recyclé

Le conseil municipal approuve l'adhésion au groupement de commande pour l'achat de papier recyclé porté par le SMICTOM du Centre Alsace et autorise le maire à signer la convention d'adhésion à intervenir.

### Acquisitions foncières

Le maire est autorisé à entreprendre les démarches pour l'acquisition foncière des parcelles correspondant à des emplacements réservés dans le PLU sur la base d'un prix de 5 000 € l'are.

### Loyers des immeubles bâtis

Les loyers des immeubles bâtis mis en location par la commune sont actualisés sur la base de l'indice INSEE de référence des loyers.

### Compte administratif 2016

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le maire, qui s'élève à 6 957 186,24 € en dépenses (dont

3 195 917,41 € en fonctionnement), 6 974 759,54 € en recettes (dont 4 377 622,48 € en fonctionnement).

### Compte de gestion du receveur

Le compte de gestion 2016 du receveur est adopté.

### Affectation du résultat 2016

L'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2016 de 1 787 705,67 € est affecté à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 1 466 113,12 € destiné à compenser le déficit de cette section et le solde, soit 321 706,95 € au compte 002 (excédent fonctionnement reporté).

### Fiscalité directe 2017

Le conseil municipal décide d'augmenter de 1% pour l'année 2017 les taux des 3 taxes directes locales identiques, soit :

|                   |         |
|-------------------|---------|
| taxe d'habitation | 16,79 % |
| foncier bâti      | 13,23 % |
| foncier non bâti  | 58,53 % |

Le produit estimé à recouvrer s'élève à 1 902 000 €.

### Adoption du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 proposé par le maire est adopté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 4 550 000 € et en section d'investissement pour 3 950 000 € tenant compte des reports antérieurs.

### Indemnité de fonctions du maire

Le conseil municipal décide d'indexer les indemnités du maire et des adjoints à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au décret n°2017-85 du 25 janvier 2017.

### Modification des statuts de la communauté de communes

Le conseil municipal se prononce favorablement à la modification des statuts de la communauté de communes permettant à cette dernière d'exercer des compétences pour le compte du Département ou de la Région dans le cadre d'une convention.

## COMMUNIQUES

**Cartes d'identité**

Les délais de fabrication des cartes d'identité sont actuellement de 4 à 5 semaines à partir du dépôt du dossier.

Rappel : dossier à télécharger sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr> (liste des pièces disponible à la mairie de Benfeld) et à déposer à la mairie de Sélestat (sans rdv) ou à Erstein (avec rdv, compter un mois d'attente) ou toute mairie équipée d'une station biométrique.

**Conciliateur de justice**

La prochaine permanence aura lieu en septembre prochain.

Pas de permanence en juillet et août.

**AS Benfeld**

Le club continue sa restructuration et sa métamorphose et pour mener à bien son projet, l'A.S. Benfeld qui se doit de renouveler ou de consolider ses effectifs, recherche pour la saison prochaine, des joueurs seniors pouvant évoluer en équipe première ou le dimanche matin en équipe 2. Talentueux ? Pourquoi pas, mais venez surtout avec votre bonne humeur, un état d'esprit irréprochable ainsi qu'une bonne mentalité.

En effet, le président Jean-Michel Dietrich et son comité souhaitent faire de ce club une référence en matière de convivialité. En parlant de convivialité, le club recherche aussi des joueurs vétérans !

Après plus de 3 saisons passées au Racing Club de Strasbourg en tant qu'éducateur des U11 1<sup>ère</sup> année, Jean-Michel Dietrich a repris les

destinées de l'A.S. Benfeld avec pour principal objectif de mettre en place une politique sportive axée sur les jeunes et l'amour du jeu, un jeu spectaculaire et offensif. Pour cela, il s'est entouré d'éducateurs compétents qui aiment les enfants, partagent la même philosophie de jeu et qui préconisent la progression de l'enfant au détriment du résultat.

Le club recherche de jeunes joueurs pouvant consolider des équipes de : pitchounes, débutants, U11, U13, U15 et U18. Depuis cette saison, une équipe féminine s'est créée (du jamais vu à Benfeld) et bien entendu pour la pérenniser, nous recherchons des joueuses seniors.

Si vous souhaitez des renseignements ou rencontrer les dirigeants : 06.08.61.03.16 ou [adrien2702@gmail.com](mailto:adrien2702@gmail.com)

**Micro-crèche**

Une micro crèche « La Luciole » est sur le point d'ouvrir à Benfeld. Horaires d'ouvertures : 7h - 19h du lundi au vendredi.

Infos et inscriptions : [microcreche.laluciole@hotmail.com](mailto:microcreche.laluciole@hotmail.com) ou 06 89 43 13 40.

**Médiathèque**

La médiathèque organise sa traditionnelle braderie le 30 juin de 18h à 20h : vente des documents retirés du fonds de la Médiathèque - 1€ par document. Elle sera ouverte tout l'été aux horaires habituels (à l'exception du week-end du 14 juillet) : le mardi de 12h à 18h, le mercredi de 10h-12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 20h, le samedi de 9h30 à 12h30.

**Elections**

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin. A cette occasion, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pièce d'identité obligatoire pour voter.

**Travaux**

Une réunion d'information sur le début des travaux, uniquement pour les riverains de la rue du Gal de Gaulle, se tiendra le 20 juin à 20h à l'hôtel de ville.

**Déclaration d'arrivée et de départ**

Vous êtes tenus de vous déclarer en mairie lors de votre arrivée à Benfeld mais également lors de votre départ. Sont également concernés par la démarche, les changements d'adresse à l'intérieur de Benfeld. Vous pouvez à cet effet nous informer par email : « [mairie@ville-de-benfeld.fr](mailto:mairie@ville-de-benfeld.fr) » ou bien télécharger et nous faire parvenir la « déclaration de départ et d'arrivée » sur le site de la ville : [www.benfeld.fr](http://www.benfeld.fr) rubrique social et économie / formulaires administratifs.

**MOUSTIQUE-TIGRE**

Faites bien attention au moustique tigre, capable de transmettre à l'homme différents virus dont ceux de la dengue et du chikungunya qui sévit dans notre région.

Voici quelques conseils pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les.
- Seaux, matériel de jardin,

réipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.

- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.
- Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves.

**Plus d'infos sur :**

<http://social-sante.gouv.fr>

## SCOTERS : un outil qui impacte le développement urbain de Benfeld

### Qu'est - ce qu'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) ?

C'est un document d'urbanisme qui présente à l'échelle d'un groupement de communes les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement d'un territoire, dans le cadre d'un projet stratégique d'aménagement et de développement durable.

Il sert de cadre de référence pour les différentes politiques menées sur un territoire sur les thèmes de l'habitat, des déplacements, des équipements commerciaux, de l'environnement, et de l'organisation de l'espace d'une manière générale.

Il assure la cohérence de ces politiques, ainsi que celle des documents d'urbanisme comme les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), PLH (Programmes Locaux de l'Habitat), les PDU (Plans de Déplacements Urbains). Tous ces documents spécifiques, dont le PLU de Benfeld doivent être compatibles avec le SCOT.

Le SCOT a connu une évolution importante avec les lois dites Grenelle II avec des objectifs renforcés pour contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre l'étalement urbain en occupant notamment les « dents creuses » et friches dans les centres urbains), préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

A l'échelle du territoire de BENFELD (et d'ERSTEIN), le SCOT qui s'impose à nous est le Schéma de COhérence Territoriale de la Région de Strasbourg dit SCOTERS approuvé en 2006 (Sélestat relève d'un autre SCOT). Le travail des élus du Syndicat mixte en charge du SCOTERS consiste à mettre en œuvre, à suivre les effets des orientations générales du SCOTERS et à faire évoluer le SCOT dans les 138

communes du périmètre.

### Quelles déclinaisons en matière de politique de l'habitat et du logement sur notre territoire ?

Le SCOTERS intègre des orientations générales servant de référence pour mener une politique de l'habitat cohérente sur l'ensemble du territoire, notamment en matière d'offre de logements, où des orientations quantitatives sont indiquées. Afin de garantir à l'échelle de chaque territoire une réponse spécifique à ses enjeux, les orientations générales se déclinent en fonction des territoires du SCOT. Chaque commune doit ainsi adopter une politique volontariste pour atteindre l'objectif ambitieux de construction de 4000 logements par



an inscrit au SCOTERS ( le niveau de la construction aujourd'hui est de 3000 nouveaux logements par an dans l'ensemble de l'aire du SCOTERS) . Ainsi hors périmètre de l'Eurométropole, le SCOTERS stipule qu'il faut maintenir un rythme de construction de 1300 logements par an, en portant un effort tout particulier sur la construction dans les bourgs centres bien desservis par les transports en commun ou bénéficiant de la proximité d'une offre complète de services et commerces du quotidien, tout en veillant à une extension de

l'urbanisation progressive et maîtrisée.

La ville de Benfeld s'inscrit dans ce cadre particulier et est identifiée au SCOTERS comme une commune ayant vocation à se développer et à assumer son rôle de bourg-centre et de ville moyenne. Le PLU de Benfeld prévoit ainsi la création de 350 logements en 15 ans (soit environ 25 logements par an), soit 700 habitants supplémentaires d'ici 2025. Au regard du SCOTERS la commune doit rechercher la densité et la diversité des logements tout en favorisant le renouvellement urbain et l'optimisation du foncier plutôt que l'extension. Il s'agit par ailleurs de construire au moins 25% d'habitat intermédiaire (maisons accolées ou en bande, petits collectifs...) dans chaque opération, de diversifier les formes de logement pour proposer une offre adaptée aux besoins des habitants, tout en respectant la part de logements locatifs aidés pour toute opération de plus de 12 logements (en application de la loi SRU Solidarité et Renouvellement Urbain imposant aux communes de plus de 3500 habitants de respecter la part de 20% de logements locatifs sociaux dans l'offre globale de logements sur la ville).

### Quels projets immobiliers sur Benfeld ?

Les projets immobiliers qui verront le jour à Benfeld s'intègrent dans cette politique territoriale globale. On peut citer parmi les premiers programmes en cours de démarrage, ceux de la rue de Sélestat, rue de la Digue et du Ladhof.

A terme, un nouveau lotissement verra également le jour près du château d'eau et plus tard, côté Sand, sur le terrain jouxtant la SOCOMEC à proximité du futur giratoire sur la RD1083.

La municipalité en lien avec l'ATIP veillera à maîtriser le rythme de ces constructions dans le respect de notre PLU et d'un développement harmonieux et soucieux de la préservation de la qualité de notre cadre de vie.

## Ouverture de la baignade au plan d'eau



La baignade municipale au plan d'eau, route de Herbsheim, sera ouverte au public à partir du samedi 17 juin, et sera surveillée par un maître nageur du lundi au vendredi de 10h à 13h, et par deux maîtres nageurs du lundi au vendredi de 13h à 19h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 19h.

Les prix d'entrées sont les suivants :

0,80 € pour les enfants, étudiants, militaires et pour les groupes scolaires ; 1,60 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de - de 6 ans et les personnes de + de 60 ans.

Des cartes d'abonnement valables pour toute la saison peuvent être achetées et retirées aux caisses du plan d'eau à partir du 17 juin au tarif de 16 € pour les enfants, étudiants et militaires ; 26 € pour les adultes et 33 € pour les familles (parents et enfants à charge).

En attendant l'ouverture officielle de la baignade, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

## Triathlon international d'Obernai-Benfeld : 19<sup>e</sup> édition

**L'édition 2017 aura lieu le 4 juin.** L'année dernière, l'événement avait battu un record avec plus de 1400 participants.

Les participants relient les territoires du Ried, avec Benfeld pour la natation et les épreuves jeunes, le vignoble et les Vosges pour le parcours cycliste et Obernai pour la course à pied et l'arrivée finale.



**Avec trois formats adultes, S, M et L et deux formats kids**, l'événement est conçu pour accueillir un très large public sur des parcours adaptés. L'ambition du comité d'organisation est de rendre le triathlon accessible à tous.

Les féminines, qui représentent 35% des participants du format S, font l'objet de toutes les attentions puisque les départs sont séparés des masculins pour ne pas se faire bousculer ; le triathlon d'Obernai-Benfeld étant **labellisé « triathlon au féminin »**.

Benfeld accueillera les épreuves Trikids pour les jeunes de 6 à 15 ans. Des distances adaptées, des départs

séparés filles et garçons et une organisation très orientée sécurité en font le succès avec 150 enfants en course.

Pour assurer une découverte très progressive, il est même possible de se partager un triathlon à deux ou à trois, sous forme de relais.

L'équipe d'organisation, qui s'appuie pour l'heure sur quelque 500 bénévoles, accueillerait volontiers des personnes prêtes à s'investir, même modestement, tout au long de l'année, mais aussi des personnes se rendant disponibles le week-end de l'événement pour participer bénévolement à l'organisation.

### Formats et horaires (natation, vélo, course à pied) :

9h15 : L (2100 m/82 km/21km)  
10h30 : (féminines relais, paratriathlon)  
10h40 : (masculins)  
S (500 m/24 km/5 km)  
12h15 : M (1 400m/46km/10km)  
13h30 : Trikids1 (50m/2 km/0,5 km)  
13h50 : Trikids2 (150m/4 km/1 km)



Infos : [www.triathlon-obemai.fr](http://www.triathlon-obemai.fr)



## COMMUNIQUE

### La chararose du frêne

C'est une maladie, constatée dès 2008 dans les environs de Sélestat, causée par un champignon transporté par le vent et l'eau (appelé Chalara fraxinéa pour la forme asexuée) qui attaque les frênes, arbres très présents dans nos forêts de la plaine alsacienne.

Toutes les forêts comportant du frêne dans la plaine de l'Ill et du Rhin alsacienne sont concernées. La maladie progresse en intensité et commence à pénétrer au cœur du bois, les racines sont très fragilisées

et disparaissent. L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) travaille sur ce champignon et les conséquences sur les frênes. La recherche montre qu'il n'y aurait que 1% des frênes qui seraient résistants au champignon.

#### Que fait l'ONF ?

La première préoccupation doit être de garantir le mieux possible la sécurité des usagers des forêts.

Le deuxième objectif est la récolte des bois malades. Enfin, les forestiers ont pour mission de préparer les peuplements de demain en favorisant

la régénération et la croissance de toutes les autres essences forestières adaptées.

#### Et après ?

Un des principes de la gestion durable du patrimoine forestier est de régénérer la forêt, c'est-à-dire de « faire qu'il y ait toujours de la forêt ».

Quelques recommandations utiles : ne vous aventurez pas en forêt en cas de vent, même faible ou en cas de prévision d'orage ; ne stationnez pas sous des frênes. L'exploitation des frênes peut se révéler dangereuse.

**NAISSANCES de février, mars et avril 017**

- 19.02. à Schiltigheim : Aaron, fils de Kévin BRILLANT et de Marine LUINAUD.  
 09.03. à Strasbourg : Diego, Franck, (voir rubrique décès) fils de Franck SCHAEFER et Johanna MULLER  
 10.03. à Sélestat : Emmerand, fils de Erwan PHILIPPE et de Aurélie EDEL.  
 10.03. à Schiltigheim : Ruben Maxence, fils de Audrey SCHWARZ.  
 15.03. à Sélestat : Négan Chabane Willy, fils de Cécile KNOCKAERT.  
 17.03. à Strasbourg : Alicya Estelle, fille de Ludovic DIRR et de Nathalie OSTER-RANDON.  
 20.03. à Strasbourg : Célestin Bernard Christian, fils de Florian WENTZIGER et de Inès PARiset.  
 27.03. à Strasbourg : Juliette, fille de Jean-Charles ZELL et de Isabelle SCHANDENE.  
 29.03. à Sélestat : Almira Eminé Semra, fille de Ismaïl BAKI et de Azime EYIGÜN.  
 04.04. à Sélestat : Robin Charles Robert, fils de Arnaud GUIDETTI et de Marilynne BAPST.  
 12.04. à Strasbourg : Mila Audrey Marie, fille de Romain JACQUES et de Gavrila RIEDINGER.  
 13.04. à Sélestat : Kinaï Johnny, fils de Boris DECOUTURE et de Nadia OERTHEL.  
 14.04. à Strasbourg : Lena Clara, fille de Christophe GARRECHT et de Laetitia LINGELSER.  
 23.04. à Saint-Denis de la Réunion : Teïva Georges, fils de Kévin JOSSE et de Solenne BAROSSO.  
 29.04. à Sélestat : Océane, fille de Sébastien MAXIM et de Marie-Angélique DURAND.  
 29.04. à Schiltigheim : Lucas Raymond René, fils de Frédéric LEHMANN et de Caroline LEOPOLDES.

**MARIAGES de février, mars et avril 2017**

- 22.04. à Benfeld : Dominique BÉGEL, commercial et Anne WEBER, intérimaire.  
 22.04. à Benfeld : Vincent COGET, commercial et Marie-Laure JEANNIN, entrepreneur.

**DECES février, mars et avril 2017**

- 06.02. à Sainte Marie-aux-Mines : Emile Albert ROTH, né le 15 octobre 1925, menuisier retraité, époux de Antoinette EHRHART.  
 15.02. à Benfeld : Thérèse Joséphine SUTTER, née le 27 mars 1920, commerçante en retraite, veuve de Charles SEYLLER.  
 19.02. à Benfeld : Henri Charles GASSER, né le 19 avril 1929, maçon retraité, veuf de Anita RUCH.  
 23.02. à Benfeld : Willy FRITSCH, né le 3 mai 1929, contremaître retraité, époux de Marie-Louise WOLFF.  
 25.02. à Strasbourg : Lucienne Sophie FLAESCH, née le 29 mars 1924, sans profession, divorcée de Jean DEBORD.  
 08.03. à Strasbourg : Valentin Jean ROTH, né le 9 décembre 1935, directeur d'agence bancaire en retraite, époux de Marie SCHMITT  
 09.03. à Strasbourg : Diego, Franck SCHAEFER, né le 9 mars 2017, fils de Franck SCHAEFER et Johanna MULLER  
 10.03. à Benfeld : Agnès WERNER, née le 13 avril 1928, sans profession, veuve de Paul KORNMAN.  
 13.03. à Benfeld : Gérard GAUTHIER, né le 11 novembre 1948, maçon retraité, divorcé de Evelyne HENRY.  
 19.03. à Sélestat : André POMMIER, né le 23 mai 1934, serrurier en retraite, époux de Marie OBERST  
 01.04. à Sainte Marie-aux-Mines : Necip GUMUS, né le 1<sup>er</sup> janvier 1955, chauffeur poids lourd, époux de Hatice TUNC.  
 01.04. à Sélestat : Alice Germaine STECKMEYER, née le 24 février 1925, cantinière en retraite, veuve de Édouard SCHOTT.  
 05.04. à Sélestat : Jean Pierre OTTENWELDER, né le 2 mai 1938, chef magasinier en retraite, époux de Marie SPANNAGEL.  
 12.04. à Sélestat : André Marie Joseph WOLLENBURGER, né le 22 mai 1931, agent SNCF en retraite, époux de Marie METZ.

**Directeur de la publication :**

Jacky Wolfarth, maire

**Réalisation :**

service communication de la Ville de Benfeld

**Périodicité :**

édition tous les trimestres.

Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions, mars, juin, septembre et décembre.

**Coordination :** Bruno Lefebvre**Textes :** Bruno Lefebvre, Pascal et Stéphanie Guimier, Pierre Half, Christophe Furst et Jacky Wolfarth. ONF**Photos :** Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Stéphanie Guimier.

Tirage à 2600 exemplaires.

**La mairie et ses services administratifs sont ouverts au public du lundi au vendredi**

de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03.88.74.42.17

Télécopie : 03.88.74.00.22

Courriel : [mairie@ville-de-benfeld.fr](mailto:mairie@ville-de-benfeld.fr)Site : <http://www.benfeld.fr>**COMMUNIQUE****Résidence pour personnes âgées (RPA)**

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonome et vous recherchez un appartement dans un cadre agréable ?

Quelques logements sont encore disponibles à la Résidence pour Personnes Agées (RPA) de Benfeld.

**Le loyer est de 580 € pour 2017.** Possibilité d'APL selon vos revenus.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec la mairie au 03.88.74.42.17.

